

Paris, le 09 juillet 2003

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE JEAN-PIERRE BLAZY**

*Député-Maire de Gonesse (95)  
Président de l'association « Ville et Aéroport »*

**JEAN-PIERRE BLAZY FORTEMENT DECU PAR LE  
RAPPORT DE LA MISSION PARLEMENTAIRE  
SUR LE 3<sup>ème</sup> AEROPORT**

La Commission des Affaires Economiques, de l'Environnement et du Territoire, à laquelle j'ai assisté, vient d'examiner le rapport d'information parlementaire sur « l'avenir du transport aérien et la politique aéroportuaire » qui sera rendu public ces prochains jours.

Sans avoir une connaissance approfondie du rapport, je reconnais le travail sérieux mené par la mission mais pour un résultat plus que médiocre. Le constat d'une situation catastrophique en Ile-de-France est justifié mais les réponses apportées pour y remédier sont inadaptées.

Le rapport conclu à la non opportunité du 3<sup>ème</sup> aéroport jugé trop cher et pour lequel le site reste introuvable hors Ile-de-France. En conséquence, à travers 21 propositions, les parlementaires proposent des solutions faussement alternatives comme le développement continu des aéroports parisiens existants, accompagné d'un redéploiement du trafic sur les principaux aéroports régionaux. La mesure phare étant l'instauration d'un contrat Etat-Région-Riverains en Ile-de-France dans la perspective de la décentralisation du transport aérien.

Actuellement, on enregistre 700 000 mouvements annuels sur Roissy CDG et Orly. L'objectif est de limiter la croissance des mouvements (+40%) sur vingt ans pour atteindre le seuil de 900 000 mouvements, alors que dans le même temps le nombre de passagers va doubler. Contenir le trafic au niveau actuel est certes une mesure volontariste mais elle ressemble plus dans ce cas précis à un laisser-aller sur Roissy CDG.

Ce rapport est à l'évidence une addition d'a priori qui contredisent toutes les analyses effectuées dans la dernière période. Malgré le sérieux du travail accompli par la mission, il y avait une commande impérative exprimée par les élus et les riverains face à l'invalidation rapide du site de Chaulnes décidé sous le précédent gouvernement : le 3<sup>ème</sup> aéroport.

Nous proposer de maintenir pour les vingt prochaines années la situation actuelle est proprement inacceptable. On prépare pour les populations riveraines en Ile-de-France et en Province, sans leur dire, des nuisances supplémentaires.

Dans les semaines et les mois à venir, les riverains et les élus concernés à Paris comme en Province auront l'occasion de réagir notamment dans la perspective des élections régionales.

*Contact: Jean-Baptiste PREVOST – 06. 76. 81. 78. 02  
Julien DELANNAY – 06. 15. 05. 26. 89*